

## Réunion préparatoire du 26 septembre 2012

### Ordre du jour

- Tour de table
- C'est quoi un pôle métier GéoBretagne ?
- Proposition de feuille de route du pôle métier Télécoms,
- Présentation de l'outil de la Région Aquitaine Gr@ce,
- Recensement des besoins.

Présents	Excusés	Membres	Service / Fonction
1		ARZ Didier	SDEM
1		AUPETIT Irène	Syndicat Mixte du Pays de Saint Malo
	1	BARILLE Pascal	Syndicat mixte du Pays d'Auray
1		BESAND Valerie	DREAL
	1	BIZOUARN Auguste	Lannion Tregor Agglomeration
1		BOULANGER Eric	Conseil Général 22/DEET
1		CHATEAU Pascaline	Pontivy Communauté
1		DUBOIS Philippe	SDEM
	1	FERU Vincent	Pays de Morlaix
	1	FRAPPIER Thomas	CC Côte d'Emeraude
1		FRIANT Norbert	VdR/RM
	1	GAD Laurent	Concarneau Cornouaille Agglomération
1		GALLAIS Hervé	CG22
1		HAVY Jérôme	Région Bretagne
1		HOUSSAIS Claire	Vannes agglo
1		LE CORRE Nicolas	CG29
1		LE PRIOL Annaëlle	CC du Pays de Châteaugiron
	1	LE PROVOST Franck	PAYS DE GUINGAMP
	1	LEFEUVRE Erwan	Lannion Tregor Agglomeration
1		LELU Julia	CCPRF
1		LHABITANT Dorian	CC Paimpol-Goëlo
1		MERCIER Charly	RM
1		MEVEL-VIANNAY Sté-	CG35
1		MILLE Mickaël	Pays de saint brieuc
1		PERRY-GIRAUD Christian	CG29
1		PHUNG Fabrice	GéoBretagne
1		PORHIEL Isabelle	Région Bretagne
1		REFAUVELET Julien	Pays de Brocéliande
1		RENAULT Thomas	Région Bretagne
1		ROUILLARD Vincent	DREAL Bretagne
1		SANDILLON Loïc	Concarneau Cornouaille Agglomération
1		UGUEN Yann	BMO/Pays de Brest
1		VINSONNEAU Lydie	Région Bretagne
26	7		

### Tour de table

En introduction, un tour de table a permis à chacun de se présenter. Les profils SIG représentent 2/3 des personnes présentes alors que le 1/3 restant correspond plutôt à des profils télécoms. Les principales attentes ont été recensées :

- **Confronter les modèles** de données des différents outils d'exploitation de réseau existants et **définir un modèle commun**.
- **Elaborer des documents harmonisés** à l'échelle de la Bretagne et répondant aux besoins techniques (ex. charte graphique des plans techniques).
- Définir et formaliser des **processus de récupération et d'échange** des données télécoms.
- **Ouvrir les échanges** avec la sphère privée (géomètre, opérateurs d'opérateurs,...).
- **Comprendre les données existantes** sur les réseaux.

La présentation réalisée par Isabelle PORHIEL (Région Bretagne) [est téléchargeable ici](#).

### C'est quoi un pôle métier GéoBretagne ?

#### Rappel du contexte

Le projet Bretagne Très Haut Débit (BTHD), consistant à déployer la fibre optique sur l'ensemble du territoire breton d'ici à 2030, nécessite une action publique complémentaire à l'action privée et mobilisant les infrastructures existantes. L'information géographique peut aider à la priorisation de l'action et au recensement des infrastructures existantes. C'est pourquoi il est proposé aux acteurs bretons la création d'un pôle métier Télécoms au sein de GéoBretagne.

#### Présentation de GéoBretagne et des pôles métiers

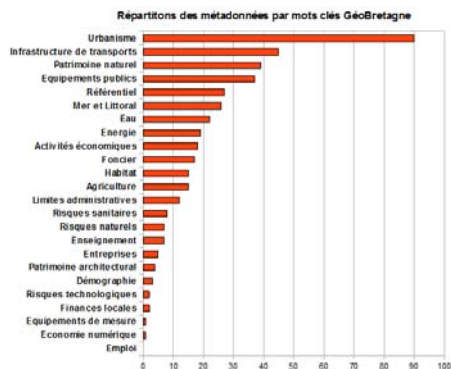
Lydie Vinsonneau (Région Bretagne) a expliqué ce qu'est le projet GéoBretagne : partenariat d'acteurs exerçant des missions de services publics, piloté par l'Etat et la Région, disposant d'une plateforme

de mutualisation des données géographiques qui permet l'accès et l'utilisation de ces données dans le cadre réglementaire d'INSPIRE.

Le fonctionnement de la gouvernance et l'organisation opérationnelle ont été évoqués.

Les **pôles métier** font partie de l'organisation opérationnelle, ce sont des groupes de travail **thématiques et techniques** dont l'objectif principal est de favoriser la **cohérence des données brutes** et leur **partage**. Ils sont appuyés techniquement par l'équipe projet de GéoBretagne. Ils ne se substituent pas aux observatoires, qui eux **valorisent** et rendent **lisibles** les données brutes. Ils se positionnent plutôt en amont de ceux-ci en proposant un dispositif de partage des données. Six nouveaux pôles métier sont en cours de constitution (Télécoms, Déchets, Energies, Biodiversité, Bocage, Foncier) en plus de ceux déjà existants (Cadastre, ortho-photographie et MNT, Voirie-Adresse, INSPIRE, Urbanisme, Mer et Littoral, Architecture et réutilisation). Le nombre de données présentes sur la plateforme GéoBretagne (nombre de fiches de métadonnées), reflète le degré

de partage au sein d'une thématique. Il est souvent lié à l'activité des pôles métier :



Les pôles métier permettent parfois de mobiliser de nouveaux partenaires car ils peuvent être considérés comme représentatifs d'une volonté générale des acteurs et légitiment leurs demandes.

## Proposition de feuille de route du Pôle Métier (PM) Télécoms

En séance, il est présenté une proposition de feuille de route identifiant les objectifs, et missions des partenaires autour du métier télécoms, et leurs besoins communs en matière d'information géographique.

Suite aux différents échanges et points évoqués ci-après, la proposition de feuille de route du PM TELECOMS a été amendée [et téléchargeable ici](#).

**Q. (BMO) sur les limites de l'action du PM TELECOMS : est-ce que les questions liées aux règles d'ingénierie, cahier des charges des documents techniques, seront également abordés dans le PM ?**

R. : L.Vinsonneau précise que c'est justement aux membres du PM d'en discuter et de définir le périmètre répondant aux besoins exprimés. Il n'y a pas d'obligation à limiter les discussions aux aspects SIG surtout si les autres questions intéressent le même public. T.Renault (Region Bretagne) précise néanmoins qu'il existe déjà dans le cadre du projet BTHD plusieurs instances dont notamment le comité technique qui évoque ces aspects et qu'à terme une commission ingénierie est prévue au sein du futur syndicat mixte. Il ne faut donc pas multiplier les groupes de travail. Les discussions sur ces questions au sein du PM sont évidemment possibles mais la rédaction de cahier des charges, ou de documents techniques doit faire partie des attributions de la future commission ingénierie.

**Q. (Rennes Métropole) : en dissociant les discussions on prend le risque de**

reporter le problème en phase de validation de recettes des réseaux car il y aura un risque que le référentiel SIG défini en PM ne correspondent pas aux données. Traiter tout en PM risque aussi de rajouter des contraintes lors des discussions en phase d'ingénierie de BTHD. Il faut mesurer les risques.

R. : T.Renault rappelle qu'il y a des personnes communes aux différents groupes de travail et qu'il faudra veiller à assurer les échanges entre les différents groupes. Il faut en effet éviter les cloisonnements et s'il y a des risques identifiés alors les traités.

**BMO** : le risque c'est d'avoir à privilégier le groupe de travail ingénierie pour des questions de charges de travail et d'avoir des difficultés à suivre les travaux du PM.

**SDEM** : le PM doit collecter les données des infrastructures mobilisables au maximum (fourreaux mais aussi les réseaux électriques). Il est donc important que le PM puisse faire pression sur les gestionnaires de réseaux comme ErDF pour recueillir les données de réseaux électriques aériens (basse et moyenne tension). Il serait bon de préciser explicitement les types de réseaux mobilisables.

**CCPRF** : le périmètre devrait être ouvert aussi aux géomètres car ils n'ont pas les mêmes outils et ça n'est pas simple de discuter avec eux.

L.Vinsonneau évoque l'intérêt de travailler avec les autres PM car par ex. dans le cadre du PM cadastre le président régional de l'ordre des géomètres expert a été rencontré (projet de convergence cadastrale). Les gestionnaires de réseaux pourraient également être sollicités au titre de plusieurs demandes (la numérisation des servitudes d'utilité publique du PM urbanisme). Les travaux des PM peuvent ainsi par transversalité alimenter plusieurs PM.

F.Phung rajoute que le domaine des réseaux figure dans la directive INSPIRE, il faut donc observer les perspectives de partage pour pouvoir servir des besoins variés tels que la gestion de crise par ex.

Sur le point 'Animation', il est fait mention qu'une seule personne s'est manifestée pour co-animer le PM avec la Région (A.Bizouarn - absent ce jour). Suite à cette première réunion, les volontés peuvent encore s'exprimer... Il est également précisé qu'en fonction de l'évolution de la gouvernance du projet BTHD, cette animation pourra être adaptée et formalisée.

**Q. (Pays Saint-Brieuc) demande qu'un point soit fait sur la récupération des données opérateurs et leur diffusion**

R. : T.Renault précise qu'il y a 2 types de données diffusées par les opérateurs, rendu possible par l'application de la loi LME et des décrets (n°2009-166 & 167) sur la publication des informations sur les services et infrastructures. S'agissant des données services, elles devaient être centralisées par l'état qui devait créer un observatoire (porté par le CETE de l'Ouest) et rediffuser aux collectivités. Il n'y a pas d'info disponible à ce jour sur le calendrier. Néanmoins, l'opérateur FT met à disposition des collectivités des « données préalables » payantes, qui donnent le nombre de lignes par affaiblissement et par commune ainsi que la position des Sous-Répartiteurs et centraux téléphoniques et leur zonage. La Région dispose des données préalables sur les quatre départements. S'agissant des données infrastructures (chambres, poteaux, tracé du réseau,...), elles sont transmises par les opérateurs gratuitement mais nécessite le respect d'une procédure administrative assez lourde. La démarche a été mutualisée pour les acteurs bretons par la Région (I.Porhiel est le point de contact), qui se charge de découper et de rediffuser aux territoires qui en font la demande. Il est rappelé que ces données ne sont accessibles qu'aux personnes nominativement déclarées comme autorisées auprès des opérateurs. Elles peuvent néanmoins être rediffusées à un cabinet d'études moyennant conventionnement et courrier aux opérateurs. Il est précisé que la disponibilité des fourreaux n'est pas indiquée et que la qualité des données n'est pas uniforme sur l'ensemble des territoires (informations manquantes, parfois erronées ou mal localisées)

**Pays Saint-Brieuc** : demande si on peut rajouter dans les missions du PM un point permettant de partager également la compréhension et l'exploitation de ces données opérateurs.

**BMO** : précise que la diffusion de ces données pourrait être très utile pour les gestionnaires de voirie car ils vont voir les permissions de voirie renouvelées d'ici 2013 et ils n'ont pas d'outil aujourd'hui pour calculer les droits d'occupation à percevoir.

**A noter** : il existe une liste de diffusion GéoBretagne :

[geobretagne@googlegroups.com](mailto:geobretagne@googlegroups.com)

N'oubliez pas de vous inscrire - si ce n'est déjà fait - car la liste de diffusion de GéoBretagne est désormais le canal privilégié d'informations dans la sphère du partenariat !

- Intérêts : Chacun peut diffuser de l'information, poser une question, répondre facilement, et capitaliser les échanges
- Pré-requis : disposer d'un compte google (qu'il est possible d'attacher à son mail professionnel)
- Pour s'inscrire : aller sur <http://groups.google.com/group/geobretagne>
- Et cliquer sur Inscrivez-vous et déposez une demande d'adhésion.

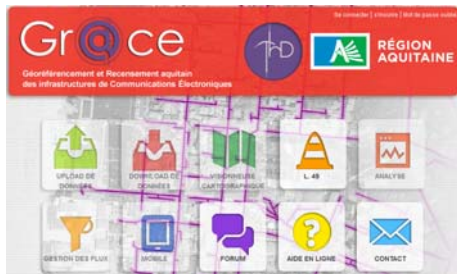
## Présentation de l'outil de la Région Aquitaine Gr@ce

La Région Aquitaine fait office de précurseur en termes de SIG Télécoms car depuis 2009, elle propose et fait évoluer un outil : GR@CE (Géo-référencement et Recensement Aquitain des Communications Electroniques). L'outil arrive à maturité, puisque la COVADIS (Commission de Validation des Données pour l'Information Spatialisée) a proposé en janvier 2012 un standard basé sur le modèle de données GR@CE.

La Région Aquitaine met donc à disposition des collectivités un portail complet de web-services permettant :

- l'intégration des données dans la base,
- la mise à jour de ces données directement via le module d'édition du site ou par un module mobile de saisie terrain,
- la visualisation des données via la visionneuse du site, ou en utilisant des flux OGC,
- l'extraction des données pour un usage en local

Le tout basé sur des logiciels libres et ouverts prévus pour être mis à disposition des autres collectivités via l'Adullact.



La présentation aborde les principes de modélisation adoptés dans le modèle Gr@ce, et illustre les différentes fonctionnalités de l'outil.

**Source :** <http://www.rencontres-sig-la-lettre.fr/wp-content/uploads/2012/01/R2012-ANT-Lafferrairie.pdf>

## Recensement des besoins

Suite à cette présentation, il est proposé un tour de table pour réagir sur l'outil et le recensement des besoins :

**Q. (SDEM) : dans la pratique qui alimente la base ?**

**R. :** I.Porhiel explique que ce sont les cabinets d'études (pour les schémas d'ingénierie) ou les sociétés de travaux (pour les récolements), qui déversent les données dans la base via l'interface de téléchargement. Il est précisé que le guide concernant le formalisme des données propose l'usage du logiciel AutoCad Map 3D pour faciliter le passage du dessin au format SIG (fichier shape).

**Q. (CCPRF) : est-ce que cette base a été validée par une société qui fait de l'exploitation de réseau ?**

**R. :** La région Aquitaine a travaillé au sein d'un Pôle Métier pour définir le modèle de données, des exploitants de réseaux ont été sollicités pour participer à l'élaboration et à la validation de ce modèle. Par contre, la région Aquitaine a confirmé que les discussions avec les opérateurs sur ce sujet étaient plus difficiles à établir.

**Q. : à qui s'impose le standard COVADIS ?**

**R. :** F.Phung précise que la définition d'un standard de façon concertée est une première étape. Il peut ensuite par décision, s'imposer aux services de l'état. Le standard Gr@ce n'a pas encore atteint ce niveau de décision. L'apparition d'outil comme celui de Gr@ce facilite la mise en œuvre effective des standards.

**BMO :** quelques agglos utilisent un outil d'exploitation de réseau (NetGéo de Générale d'Infographie) et au moment de la validation du standard par la COVADIS, il avait été demandé à GI d'analyser l'interopérabilité avec Gr@ce. Mais BMO n'a pas eu de nouvelles sur ce point.

**L.Vinsonneau** précise qu'en effet le MCD de Gr@ce a été un peu rapidement validé, et que le débat lancé sur le réseau de l'ARF n'avait pas vraiment déclenché de réaction de la part des autres régions.

**CCPRF :** il serait bien de lister les différents besoins et attentes des collectivités en termes d'usage des données TELECOMS afin de calibrer au mieux le modèle de données nécessaire (jusqu'à quel niveau de précision aller dans la description des réseaux) et comment faire en sorte qu'il soit compatible avec le modèle de données des opérateurs.

## Suites à donner

**I.Porhiel :** met en place un google doc pour recenser tous les besoins et attentes en termes d'usage des données TELECOMS

**Tous :** renseigner le [google doc suivant](#)

**I.Porhiel :** voit avec Y.Uguen pour inviter Générale d'Infographie à la prochaine réunion pour échanger sur les conditions de compatibilité du modèle Gr@ce avec NetGéo

**I.Porhiel :** s'informe sur la faisabilité de récupérer les sources de l'outil Gr@ce

### PROCHAINE RÉUNION

Jeudi 24 janvier 2012

10h/12h (PM étendu)  
13h30/16h30 (PM restreint)

Rennes (salle Chateaubriand) - possibilité d'organiser une Visio Conférence (selon demande - à confirmer)